



ROYAUME DU MAROC
CASABLANCA AMENAGEMENT SA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
(SÉANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé, au siège de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA sis à l'adresse ci-dessous, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur Offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations ci-dessous désignées :

N° Appel d'Offres	Désignation des prestations	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire	Frais de dossier	Date et heure d'ouverture	Date et heure limites de dépôt des échantillons et fiches techniques	Visite des lieux
148/2017/CORN-C4-L1	Aménagement de la corniche de AIN DIAB à CASABLANCA Lot N° 1 : VRD, Terrassement, Génie Civil, Eclairage Public & Revêtements.	Soixante-cinq millions six cent dix mille (65.610.000,00) Dirhams TTC	Sept cent mille (700 000,00) Dirhams	500 Dhs (*)	Mardi 10 Octobre 2017 à 15h00	Lundi 09 Octobre 2017 à 15h00	Lundi 25 Septembre 2017 à 10h00

(*) Le paiement des frais du dossier est effectué :

- au compte bancaire de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA ouvert à la BMCE Agence Marina à Casablanca sous le RIB n° 011793000059210000043126 (Code Swift : BMCEMAMC). Les frais de virement sont à la charge du candidat.
- ou par chèque bancaire établi au nom de la société « CASABLANCA AMENAGEMENT SA ».

Les dossiers d'Appels d'Offres peuvent être retirés au bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les dossiers d'Appels d'Offres peuvent être téléchargés **pour consultation** sur le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les échantillons et fiches techniques demandés au niveau du règlement de la consultation de l'Appel d'Offres doivent être déposés contre accusé de réception au plus tard à la date et heure fixées ci-dessus.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation et aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Ce Règlement des marchés est téléchargeable sur le site web de la Société : (www.casa-amenagement.ma).

Une visite des lieux sera organisée à la date et heure fixées ci-dessus.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA
Casablanca Marina, Tour Crystal 2, 10^{ème} étage, Casablanca

par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société ou remis au Président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter le bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA : Tél 0522 39 23 00 / Fax 0522 39 01 00